



## PROCES-VERBAL

### COMMISSION DE SURVEILLANCE DES OPERATIONS ELECTORALES DU DISTRICT DES YVELINES

**Réunion du :** **Jeudi 23 mai 2024**  
**à :** 18 heures

**Présidence :** M. Guy BEAUBIAT

**Présents :** Mme Isabelle TECHER  
MM. Rémi FERREY, Vice-Président, Gérard DACHEUX,  
Jean-Marc LIBBERECHT, Luis PEDRO GOMES, Gérard PERAUD,  
Jean-Pierre PLANQUE

**Assiste à la séance :** M. MARISSAL William Directeur du DYF

### ELECTION DU COMITE DE DIRECTION DU DISTRICT DES YVELINES

#### EXAMEN DE LA RECEVABILITE DES CANDIDATURES A L'ELECTION DES MEMBRES DU COMITE DE DIRECTION DU DISTRICT DES YVELINES

L'élection des membres du Comité de Direction du District des Yvelines se déroulera lors de l'Assemblée Générale qui se tiendra le samedi 15 juin 2024.

En application de l'article 13.1 des statuts du District, 17 sièges sont à pourvoir :

- 13 membres indépendants ;
- 1 Arbitre ;
- 1 Educateur ;
- 1 Médecin ;
- 1 représentant du Football diversifié (Football d'Entreprise, Football Loisir, Futsal, Football pour tous).

#### ETUDE DE LA RECEVABILITE DES CANDIDATURES

Après avoir pris connaissance de l'appel à candidatures qui a été publié dans le N° 1 797 du journal numérique « Yvelines Football » du 9 avril 2024 ainsi que sur le site internet du District, puis dans les N°s 1 798 à 1 802 du journal numérique des 16, 24 et 30 avril et 7 et 14 mai 2024,

Après avoir pris connaissance du dossier transmis par la Direction du District,

## La Commission,

- ✓ **Constate** que le District n'a reçu qu'une candidature de liste, celle intitulée « *Yvelines, Terre de Football* » et qui est composée comme suit :

### **Fonctions exécutives :**

#### **1 / Président :**

M. PARINET LE TELLIER Brice

#### **2 / Secrétaire Général :**

M. DUPONT Jean-François

#### **3 / Trésorière Générale :**

Mme SANCHEZ Sandrine

#### **4 / Arbitre :**

M. SIMON Victor

#### **5 / Educateur :**

M. SAHALI Ali

#### **6 / Médecin :**

Dr MAILLE Pascal

#### **7 / Représentant du Football Diversifié :**

M. LEDUC Jean-Pierre

### **Membres indépendants :**

8 / M. GUILLEBAUX Pierre

9 / M. LECLERC Frédéric

10 / M. LENAFF Jean-Jacques

11 / Mme FERRY Chrystel

12 / M. MOURAUX Thierry

13 / M. BAUDOIN Florent

14 / Mme TARDIVEL Valérie

15 / Mme ELANGUE ETEME Dorette

16 / M. INACIO Jean-Eric

17 / M. MALOISEL Marc

- ✓ **Constate** que cette candidature a été adressée au District, par courrier recommandé avec accusé de réception, le 15/04/2024 2024, donc dans le délai de 30 jours avant la date de l'Assemblée Générale fixé par l'article 13.3 des statuts, la date butoir d'envoi ayant été fixée au jeudi 16 mai 2024 à minuit,
- ✓ **Constate** que la liste « *Yvelines, Terre de Football* » est bien complète (17 membres), qu'un(e) candidat(e) est bien identifié(e) comme étant, respectivement, la tête de liste, le Secrétaire Général et la Trésorière Générale et qu'elle comporte bien parmi les candidats, comme prévu par l'article 13.1 des statuts :

- **13 membres indépendants,**
- **1 Arbitre,**
- **1 Educateur,**
- **1 Médecin,**
- **1 représentant du Football Diversifié (Football d'Entreprise, Football Loisir, Futsal, Football pour tous),**

dont 4 femmes.

## VERIFICATION DU RESPECT DES CONDITIONS D'ELIGIBILITE

- **Conditions générales d'éligibilité (article 13.2.1 des statuts) :**

✓ **Constate** que tous les candidats figurant sur la liste « *YVELINES, TERRE DE FOOTBALL* » remplissent, à la date de la déclaration de candidature, les conditions générales d'éligibilité.

➤ **Conditions particulières d'éligibilité (article 13.2.2 des statuts) :**

• **pour le candidat en tant qu'Arbitre :**

Il a été produit, pour M. Victor SIMON, qui est titulaire d'une licence Arbitre N° 2543620879, une attestation délivrée par le Président de l'Union Nationale des Arbitres de Football des Yvelines, certifiant que M. Victor SIMON est membre de l'U.N.A.F. 78.

• **pour le candidat en tant qu'Educateur :**

Il a été produit, pour M. Ali SAHALI :

- une copie de son Brevet Entraîneur de Football (B.E.F.),

- une copie de sa carte d'adhérent de l'Amicale des Educateurs de Football des Yvelines (A.E.F. 78).

• **pour le candidat en tant que Médecin :**

Il a été produit, pour le docteur Pascal MAILLE, copie de sa carte d'inscription à l'Ordre des Médecins.

• **pour le candidat représentant le Football Diversifié (Football d'Entreprise, Football Loisir, Futsal, Football pour tous) :**

Il est constaté que M. Jean-Pierre LEDUC fait bien partie de la Commission du Football Diversifié du District, qu'il a présidée durant plusieurs saisons.

Il est par ailleurs constaté que, comme prévu par les dispositions des articles 13.2.2.a) et 13.2.2.b) des Statuts-types des Districts et des statuts du District des Yvelines, MM. Victor SIMON et Ali SAHALI ont été choisis après concertation avec, respectivement, l'association représentative des Arbitres et l'association représentative des Educateurs, en l'occurrence l'U.N.A.F. 78 et l'A.E.F. 78.

Dans ce but, ont été joints à la déclaration de candidature, pour démontrer l'existence de cette concertation, les échanges que M. Brice PARINET, tête de liste, a eus à ce sujet, respectivement avec M. Sébastien D'ORIANO, Président de l'U.N.A.F. 78 et M. Thierry MORISSET, Président de l'A.E.F. 78.

✓ **Constate** que les 4 candidats précités figurant sur la liste « *YVELINES, TERRE DE FOOTBALL* » remplissent, à la date de la déclaration de candidature, les conditions particulières d'éligibilité qui résultent des statuts.

**En conséquence,**

La Commission,

Jugeant en premier et dernier ressort,

Conformément à l'article 16 des statuts-types figurant en annexe des Statuts de la F.F.F., repris à l'article 16 des statuts du District des Yvelines, se prononce sur la recevabilité de la candidature à l'élection des membres du Comité Direction du District des Yvelines qui aura lieu le 15 juin 2024 :

○ **Liste « YVELINES, TERRE DE FOOTBALL », présentée par M. Brice PARINET :**

	<b>Nom</b>	<b>Prénom</b>	<b>Situation du candidat</b>
N° 1 Président	PARINET	Brice	Candidature recevable
N° 2 Secrétaire Général	DUPONT	Jean-François	Candidature recevable
N° 3 Trésorière Générale	SANCHEZ	Sandrine	Candidature recevable
N° 4 Arbitre	SIMON	Victor	Candidature recevable
N° 5 Educateur	SAHALI	Ali	Candidature recevable
N° 6 Médecin	MAILLE	Pascal	Candidature recevable
N° 7 Représentant du Football Diversifié	LEDUC	Jean-Pierre	Candidature recevable
N° 8	GUILLEBAUX	Pierre	Candidature recevable
N° 9	LECLERC	Frédéric	Candidature recevable
N° 10	LENAFF	Jean-Jacques	Candidature recevable
N° 11	FERRY	Chrystel	Candidature recevable
N° 12	MOURAU	Thierry	Candidature recevable
N° 13	BAUDOIN	Florent	Candidature recevable
N° 14	TARDIVEL	Valérie	Candidature recevable
N° 15	ELANGUE ETEME	Dorette	Candidature recevable
N° 16	INACIO	Jean-Eric	Candidature recevable
N° 17	MALOISEL	Marc	Candidature recevable

**Dit recevable la candidature de la liste « YVELINES, TERRE DE FOOTBALL », présentée par M. Brice PARINET.**

**Le Président :**

**Les membres :**

*La présente décision est susceptible de recours devant le Tribunal Judiciaire de Versailles.  
La recevabilité de ce recours contentieux est toutefois soumise à la saisine préalable et obligatoire de la Conférence des Conciliateurs du C.N.O.S.F. dans le délai de 15 jours suivant la notification de la décision, dans le respect des dispositions des articles L. 141-4 et R. 141-5 et suivants du Code du sport.*